

FORMATEURS ET SUPERVISEURS

Les supervisions individuelles sont à établir avec un superviseur choisi dans la liste suivante :

Mme le Pr Anne AUBERT-GODARD (APF) -

4 rue de Sèvres - 75006 Paris - 06 60 35 73 35

Mme Nadia BUJOR (SPP)

39 cours de Vincennes - 75020 Paris - 06 76 95 17 47

Mme le Pr Aline COHEN de LARA (SPP) -

30 rue des cinq diamants - 75013 Paris - 06 77 75 72 40

Mr Pascal CORDE (SPP) -

4 rue André Chénier - 80000 Amiens - 06 82 27 69 42

Mme Fabienne de LANLAY (SPP) -

15 rue de l'Abbé Grégoire - 75005 Paris - 01 42 22 62 20

Mr le Pr Bernard GOLSE (APF) -

06 08 09 23 15

Mr Florian HOUSSIER -

76 rue des Plantes - 75014 Paris - 06 15 44 31 11

Mr le Dr Martin JOUBERT (SPP) -

10 bd Diderot - 75012 Paris - 01 40 64 10 91

Mme Marie Christine LE GUELLEC (SPP) -

8 rue E. Duployé - 76000 Rouen - 07 60 24 48 07

Mr le Pr François MARTY -

84 rue Vergniaud - 75013 Paris - 01 45 65 92 55

Mme Agnès MOREAU (SPP) -

35 rue de l'Arbalète - 75005 Paris - 01 45 35 51 72

Mme Régine PRAT (SPP) -

28 Chemin de la Creuse voie - 91570 Bièvres -

016019 16 38

Mme Sylvie REIGNIER (SPP) -

51 rue du Plateau - 92350 Le Plessis Robinson -

06 34 32 37 43

Mme Anne ROSENBERG (SPP) -

102 av. du Maine - 75014 Paris - 01 40 47 07 42

Mme Karin TASSIN (SPP) -

82 rue Condorcet - 92140 Clamart - 01 46 44 53 34

Responsables de la formation

Prof. Anne AUBERT-GODARD

Psychologue-Psychanalyste APF

Nadia BUJOR

Psychologue-Psychanalyste SPP

Prof. Bernard GOLSE

Pédopsychiatre-Psychanalyste APF

Régine PRAT

Psychologue-Psychanalyste SPP

Karin TASSIN

Psychologue-Psychanalyste SPP

Pour tout renseignement, s'adresser à

Joëlle MEIER

06 16 18 55 56

joellemeier19@gmail.com

Siège social

AFPPEA

Hôpital Necker

Service de Psychiatrie de

l'Enfant et de l'Adolescent

149 rue de Sèvres

75743 PARIS CEDEX 15

www.psynem.org/Hebergement/AFPPEA

N° de formateur : 11753366775

Agréé DATADOCK

[ru]

A. F. P. P. E. A.

PARIS ET REGION PARISIENNE

Association Loi 1901

Affiliée à la Fédération Française de

Psychothérapie Psychanalytique et à l'EFPP

(European Federation for Psychoanalytic

Psychotherapy)

C
U
R
S
U
S

D
E

F
O
R
M
A
T
I
O
N



ASSOCIATION

POUR LA FORMATION

A LA PSYCHOTHERAPIE

PSYCHANALYTIQUE DE L'ENFANT ET DE

L'ADOLESCENT

I QU'EST-CE QUE L'AFPPEA

Cette association a été constituée en 2000 dans le but de répondre aux besoins des professionnels souhaitant se former à la psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent. Après avoir été présidée par Françoise Jardin et Cléopâtre Athanassiou, elle l'est actuellement par Bernard Golse.

Dès l'origine, le souci a été de donner une formation cohérente regroupant enseignement théorique et pratique clinique, qui permet d'appréhender, à côté des symptomatologies névrotiques, les pathologies très sévères (psychoses, autismes, troubles caractériels graves...) et/ou précoces (troubles fonctionnels des nourrissons, troubles précoces de la relation parent-bébé).

II ADMISSION

La formation s'adresse à des professionnels justifiant

- d'une formation universitaire de base (médecine ou psychologie)
- d'une analyse personnelle effectuée avec un membre d'une société de psychanalyse affiliée à l'Association Psychanalytique Internationale (A.P.I.)

L'admission est prononcée après au moins deux entretiens avec des responsables de la formation qui en réfèrent au bureau.

Un tutorat est institué pour chaque élève auprès d'un membre de l'AFPPEA, pour lui permettre d'avoir un référent tout au long de sa formation.

III FORMATION SUR 3 ANS

L' AFPPEA propose une formation organisée par groupes. Chaque promotion se compose d'une douzaine d'élèves.

L'Enseignement théorico-clinique de 400 heures réunit les élèves et le directeur de séminaire pour un travail de réflexion à partir de l'étude de textes confrontée à la pratique clinique de chacun.

Il comprend :

- des séminaires mensuels :

- Les débuts de la vie psychique
- Les grands concepts psychanalytiques
- L'adolescence : théorie et clinique
- La parentalité et le travail avec les parents
- Etats autistiques et défenses autistiques

- un séminaire technique hebdomadaire de 1h30: approche des éléments fondamentaux de la pratique en psychanalyse d'enfant où les élèves présentent les questions et problèmes posés par les traitements qu'ils conduisent.

- un séminaire hebdomadaire d'observation d'un bébé dans sa famille selon la méthode E. Bick (de 0 à 2 ans) : séances de 1 h30 où les participants travaillent avec le formateur à partir de comptes rendus de l'observation hebdomadaire du bébé présentés par un observateur.

Trois ou quatre séances annuelles de travail en groupe sur la vie du groupe

Deux supervisions au moins de psychothérapie par un membre de l'AFPPEA individuellement ou en groupe, sont nécessaires pour valider le cursus ; les deux cures seront conduites au rythme minimum de deux séances par semaine.

La formation se conclut par un colloque où les élèves présentent leur travail.

Localisation

Les supervisions et les séminaires se tiennent à Paris chez le superviseur ou le formateur.

Cures supervisées

Les traitements peuvent être menés dans le cadre de travail habituel du thérapeute (libéral ou institutionnel), associés à une supervision privée. Lorsqu'ils sont menés dans des lieux hospitaliers proposés par l'association, ils ne sont pas rémunérés, mais offrent la possibilité d'une supervision gratuite en groupe.

Coût de la formation

Le coût de la formation individuelle est de 1700 euros par an. Il est de 2800 euros dans le cadre de la Formation Continue.

Les droits d'inscription sont de 150 euros.

Le coût comprend :

- le droit de participation aux séminaires
- le tutorat
- le colloque de fin de cursus

Il n'inclut pas le coût des supervisions privées